



Vivre à Arlon



Bulletin communal d'information n° 95

Mars 2020

ÉDITORIAL



Lors du discours des vœux, en janvier, j'évoquais l'astrophysicien Aurélien Barreau. Ce dernier rappelle l'urgence climatique et alerte sur les défis majeurs de l'Humanité. La question serait politique et éthique :

quel monde voulons-nous pour demain ?

L'important n'est pas le moment présent mais bien l'héritage que nous allons léguer à nos enfants. Jacques Attali, dans une interview accordée au magazine *Le Vif*, parle d'un manque d'espérance, d'un manque de projet à long terme. Nous sommes face à des enjeux majeurs et à tous les niveaux : économique, climatique, démocratique, ...

Une réflexion de longue date pour notre commune

La Ville d'Arlon a depuis longtemps compris que le développement durable et la préservation de notre environnement étaient des enjeux prioritaires. C'est là que se joue l'avenir de l'Humanité. La gestion des énergies fait l'objet d'études très méticuleuses de la part de notre service technique ; nous passons progressivement au led, beaucoup moins énergivore que les ampoules incandescentes ; des chaudières intelligentes sont installées dans les bâtiments communaux. Notre département Parcs et Plantations n'utilise plus aucun pesticide. La Ville d'Arlon a été plus

loin que ce que préconise la Région wallonne. Progressivement, dans les cantines scolaires, on introduit le bio et des produits alimentaires issus des circuits courts ; les énergies renouvelables sont au cœur des réflexions lors des études avec des auteurs de projet...

Chacun à son niveau peut faire quelque chose. Le changement se fait d'abord au niveau local et individuel. Et ce sont l'ensemble des changements qui, collectivement, feront la différence et permettront d'inverser la tendance.

Des choix citoyens

Oui, aujourd'hui, prendre ses responsabilités, c'est aussi favoriser l'économie circulaire, les circuits courts, les produits locaux. C'est recycler pour ne pas jeter et préserver l'environnement. Des projets pilotes voient le jour un peu partout, ils ont le vent en poupe. Et nous avons anticipé. Tandis que l'Europe a décidé d'interdire les gobelets en plastique à usage unique, la Ville d'Arlon a d'ores et déjà pris la décision de bannir dès aujourd'hui ces gobelets. Aujourd'hui, des entreprises dont la Lorraine ont développé un nouveau service de lavage et de location de gobelets réutilisables, permettant à des personnes extra-ordinaires de s'intégrer dans la vie active et de trouver un emploi.

Un potentiel important

Le journal *Le Soir* du 20 février précise que « En 2016, le bureau de consultants de PWC évaluait le potentiel économique total pour la Belgique de l'économie circulaire entre 1 et 7 milliards

d'euros de valeur ajoutée à l'horizon 2030. Et en fonction de la politique menée, annonçait la création de 15.000 à 100.000 emplois ». L'économie circulaire et le recours aux produits locaux et aux circuits courts ont un impact sur l'économie de Co2. Parce qu'ils contribuent aussi à une diminution de la consommation.

Privilégier la proximité

Nous tous, avons le pouvoir de choisir ce que nous consommons. Dès lors, employons-nous à privilégier nos commerçants, à soutenir l'économie locale, à recycler, à récupérer. Tous ces commerçants sont nos frères, nos sœurs, nos voisins, nos amis, notre famille. Privilégions l'échange, le partage et la rencontre.

Et pour appuyer cette dynamique et anticiper, la ville d'Arlon réfléchit à la mise en place d'un réseau soutenant les circuits courts impliquant les producteurs et les commerçants locaux. La commission environnement se penche également sur cette question et proposera des projets qui vont dans ce sens.

Nous avons la chance de compter sur des commerçants locaux avec de grandes qualités professionnelles qui nous conseillent et nous inspirent. Aucun logiciel ni robot ne pourra jamais remplacer le contact direct entre un commerçant et son client. Et c'est à ça que nous croyons et que nous œuvrons pour demain.

Vincent Magnus - Bourgmestre



A VOS AGENDAS ! N'oubliez pas de RÉSERVER À LA BIBLIOTHÈQUE...

Samedi 21 mars à 10h30 :

« **Chantons et dansons autour du monde** », pour enfants dès 5 ans qui souhaitent partir à la découverte des différents continents via les histoires et les instruments de musique.

Du lundi 6 au vendredi 10 avril, de 9h00 à 16h00 :

Stage d'écriture et de composition de chansons pour les 9-13 ans avec André Borbé.

Mercredi 15 avril à 10h00:

Jeu bouquine, animation mêlant livres et atelier créatif, pour les enfants de 2,5 à 4 ans, sur le thème des oiseaux.

Judi 16 avril, de 14h00 à 16h00 :

Judi-jeux des vacances, pour les enfants de primaires. Jeux de société animés par les ludothécaires, ambiance garantie !

Les samedis 11 et 25 avril, 9 et 23 mai, 13 et 27 juin, de 9h30 à 12h30 :

Ateliers d'écriture pour les adolescents et les adultes, avec Amandine Fairon

Informations utiles :

La bibliothèque vous accueille le mardi de 13h30 à 19h, le mercredi de 12h30 à 18h30, le jeudi de 8h30 à 18h30, le vendredi de 13h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 16h.


La ludothèque ouvre ses portes

le mercredi de 13h30 à 17h30, le vendredi de 16h à 18h et le premier samedi de chaque mois, de 10h à 16h.

Plus d'informations ?

Notre site web : <https://bibliotheque.arlon.be/>

Notre adresse mail : bibli.arlon@bibli.cfwb.be ou renseignements au 063/22.35.07

 Bibliothèque communale d'Arlon

La biblio-ludothèque communale d'Arlon à votre service

Que trouver ?

Romans, bandes dessinées et mangas, magazines, documentaires, albums, livres cartonnés pour bébés, livres audio & numériques, jeux : il y en a pour tous les goûts à la bibliothèque-ludothèque communale d'Arlon ! Chaque année, 4000 nouveaux documents sont achetés, tous supports confondus. Un service gratuit de réservations vous fournira les dernières parutions.

Que ce soit pour le plaisir ou pour des travaux scolaires, l'équipe de la bibliothèque se tient à votre service pour vous épauler dans vos recherches.

Vous cherchez un livre qui ne fait pas partie de nos collections? D'autres solutions s'offrent à vous : d'une part, un système performant de prêt interbibliothèques au sein de notre province vient enrichir notre offre.

La bibliothèque d'Arlon est intégrée dans le catalogue du réseau des bibliothèques et ludothèques de la province du Luxembourg. Ce catalogue, consultable en ligne via l'adresse :

<http://www.bibliotheques.province.luxembourg.be/>

repréend donc l'ensemble des collections des bibliothèques de la province et renseigne la localisation et la disponibilité de ces ouvrages. D'autre part, si le titre recherché ne se trouve pas en province du Luxembourg, Samarcande, la plate forme initiée par la Fédération Wallonie Bruxelles, vous fournira deux millions de titres en un seul clic ! La bibliothèque est à l'écoute de ses lecteurs : n'hésitez pas à proposer de nouveaux achats ! Si la suggestion est récente et susceptible d'intéresser d'autres usagers, nous en ferons l'acquisition.



Il s'en passe à la bibliothèque...

De nombreuses animations sont proposées pour tous les publics et aux écoles à la bibliothèque : ateliers d'écriture pour les adultes, club de lecture seniors, animations autour du jeu, lecture-plaisir pour tous les âges, club manga, club ado, contes & spectacles, visites scolaires, ... l'année est rythmée par ces nombreuses activités qui raviront petits et grands. Soyez toujours informés en vous abonnant à notre newsletter ou à notre compte Facebook.



Point Culture

Depuis le 1^{er} février, retrouvez une collection de plus de 3000 médias au relais Point Culture, installé au sein de la bibliothèque. CD, DVD, Blue Ray vous seront conseillés par un médiathécaire tous les mercredis de 13h30 à 17h30 et tous les samedis de 10h00 à 16h00.

 pointculture

La Ville d'Arlon dépasse le cap des 30.000 habitants

Bien peu de villes en Belgique peuvent se targuer de connaître une évolution continue depuis la plus haute Antiquité. Notre ville étant l'une des plus anciennes du pays, nous sommes fiers de pouvoir justifier une histoire vieille de plus de deux mille ans.

En 1830, au moment de la révolution belge, la population arlonaise était rassemblée à l'intérieur de ses murailles et avoisinait les 2500 habitants. A ce moment, les deux Luxembourg formaient encore un seul et même territoire et la Ville d'Arlon était la deuxième ville du Grand-Duché de Luxembourg, après Luxembourg-ville. La séparation définitive des deux Luxembourg en 1839, et l'accession d'Arlon au rang de chef-lieu de province fit alors exploser le nombre d'habitants en seulement quelques années. Les murailles de la ville furent abattues et de nouvelles rues virent le jour extra muros, à l'image de la bien nommée rue des Faubourgs, qui fut la première d'entr'elles. A la veille de la Première Guerre Mondiale, les Arlonais étaient presque 12.000, le nombre d'habitants avait ainsi presque quadruplé en moins de 100 ans. Les deux guerres mondiales marquèrent un frein dans le développement de la Ville, mais celui-ci reprit de plus belle durant les Trente Glorieuses. En 1977, le nombre d'habitants de la commune augmenta encore sensiblement, certes de manière artificielle à la fusion des communes, montant à près de 22.000 habitants. La progression démographique est continue depuis lors.

Samuel Kempeneer, né le 16 septembre 2019, marque avec sa naissance un tournant pour notre commune qui atteint aujourd'hui 30.000 habitants. La Ville d'Arlon est soucieuse des enjeux liés à cette croissance démographique et veille à toujours développer l'offre de ses services à la population, en matière scolaire, extrascolaire, culturelle, hospitalière, sportive, événementielle, commerciale... Ce passage au-delà des 30.000 habitants est la confirmation d'une commune dont la population augmente, avec toute la richesse mais aussi tous les défis que cela représente en termes de services mais aussi de communication et de cohésion sociale.



Pour symboliser ce passage vers les 30.000 habitants, deux arbres ont été plantés, symboles du cycle de la vie. Un dans le jardin de Samuel, et un autre devant l'hôtel de ville, où une plaque mentionne que l'arbre a été planté pour le 30.000^e habitant et toute sa génération, qui aura besoin « de racines profondes pour grandir, se fortifier et résister aux tempêtes de l'existence ».



Samuel, accompagné de ses parents, lors de la cérémonie.

Je cours pour ma forme : ça démarre à Arlon le 16 mars

La ville d'Arlon, en collaboration avec le Complexe Sportif de la Spetz, lance le programme « Je Cours Pour Ma Forme ».

Le but est de stimuler les Arlonais à courir ensemble et améliorer leur condition physique.

La session démarrera le lundi 16 mars au Complexe sportif de la Spetz. Vous aurez le choix entre deux programmes :

- 0-5 km les lundis dès 19h
- 5-10 km les mercredis dès 18h45

Si, vous aussi, vous aimez courir ou si cela vous tente, venez rejoindre notre groupe ! Encadré(e) par des accompagnateurs professionnels et formés, vous aurez la chance de vous améliorer plusieurs fois par semaine.



Info : www.jecourspourmaforme.com

Complexe Sportif de la Spetz
063 21 75 06
spetz@compaqnet.be



Chaque semaine, donnez rendez-vous à votre santé !

Je Cours Pour Ma Forme est un programme d'initiation à la course à pied. Hommes, femmes, jeunes, adultes ou seniors: tout le monde est le bienvenu!

**Pas besoin d'être sportif
Pas besoin de savoir courir
La formation débute du niveau zéro!**

Les séances se déroulent au rythme d'une, deux ou trois fois par semaine pendant trois mois. Présentez-vous simplement en tenue de sport avec des chaussures de course à pied.

Ne ratez pas la première séance et la remise de votre carnet d'entraînement personnalisé.

Les séances sont placées sous l'autorité d'un entraîneur afin d'adapter leur contenu à la forme de chaque participant. Un diplôme de réussite sera également remis à l'issue du programme. Pas de compétition en vue. Les objectifs du programme sont contenus dans ces deux mots: santé et convivialité.

Courez nous rejoindre!



ORGANISATEUR Ville d'Arlon - Complexe Sportif de la Spetz

DATE Lundi 16/03/2020

LIEU Complexe Sportif de la Spetz

CONTACT 063 21 75 06 - spetz@compaqnet.be

INFO: www.jecourspourmaforme.com



Un nouveau logo « Fair-Play »

La Ville d'Arlon souhaite mettre en avant et défendre les valeurs éthiques et de fair-play dans le sport et a lancé l'idée d'un concours de création du logo « fair-play ».

Il s'agit avant tout d'une manière de continuer à développer de manière significative l'adhésion de la Ville d'Arlon à la déclaration « Le sport, l'esprit de l'humanité » initiée par le Panathlon Wallonie - Bruxelles et qui fixe les balises d'une pratique sportive durant laquelle les règles sportives sont prépondérantes et place les valeurs sportives telles que le respect, l'amitié et le fair-play au centre du jeu.

Le logo servira notamment à :

- la création d'une charte du « Fair-Play » à laquelle les clubs arlonais seront invités à adhérer
- la réalisation d'une campagne d'affichage autour du « Fair-play » au sein des établissements sportifs arlonais.

Le règlement est téléchargeable sur le site de la Ville d'Arlon dans les actualités. Vous avez jusqu'au 15 mars pour envoyer votre proposition au Collège communal.

CONCOURS

Une nouvelle exposition au musée Gaspar, à découvrir jusqu'au 19 avril
Pol Gavroy (1931-1995), l'art et la manière

POL GAVROY 1931-1995

L'art et la manière

25 JANVIER - 19 AVRIL 2020

Exposition au Musée Gaspar à Arlon

Rue des Martyrs, 16
B 6700 Arlon - Tél. +32.63.600.654
musee.gaspar@arlon.be
www.museegaspar.be

Gaspar

Pol Gavroy est l'un des rares artistes surréalistes du Luxembourg belge. Il est né à Arlon en 1931, et a suivi des études d'architecture à Liège et à Bruxelles. Sa passion pour le dessin, qu'il développe dès son enfance, alliée à un goût et une connaissance approfondie de la musique, s'expriment dans un univers graphique courbe et onirique. Pierre-Alain Gillet dit de lui que son « œuvre s'est nourrie de l'architecture, du culte des tracés, de la technologie (...), des croquis d'ombres et de lumières, d'esquisses, de la mathématique et de la mécanique. (...) Il veut construire l'inquiétude du Cosmos avec des formes structurées et ombrées, des volumes précis, des torsades et des engrenages ».

L'artiste musicien, chroniqueur musical à ses heures, nourrit une sensibilité profonde sur la condition humaine et sa place dans l'univers. Ses fresques monumentales au fusain et au crayon, rappellent Dali ou Chirico. Une cinquantaine d'œuvres est à découvrir dans cette rétrospective, qui parlera à l'imaginaire de chacun d'entre nous. Le jeudi 30 janvier eut lieu le vernissage de l'exposition. Les discours prononcés ont tous rendu hommage à l'artiste, mais aussi à l'ami, à l'époux, au frère. En effet, de nombreux convives l'ayant côtoyé étaient présents, en particulier son frère et son épouse. Monique Gavroy-Copus fut très émue de l'hommage rendu à son époux, en particulier lorsque Paul Leclerc joua deux pièces au violon, instrument omniprésent dans la vie de Pol Gavroy. Rappelons que l'exposition a été rendue possible grâce au don qu'elle a effectué d'une trentaine d'œuvres de son mari, mais aussi de prêts d'autres particuliers.





Les Faaschtebounen : une tradition folklorique « made in Arlon »

Une poignée d'enfants se sont donné rendez-vous le 1^{er} mars dernier pour participer ensemble aux Faaschtebounen, une tradition unique en Belgique qui s'adresse aux jeunes mariés de l'année. Cette tradition remonte à la nuit des temps. Sous la fenêtre des amoureux récemment mariés, accompagnés par un groupe de musiciens et des membres de la Commission des fêtes, les petits Arlonais entonnent fièrement la chanson traditionnelle des Faaschtebounen : « 'T ass Gléck an ärem Haus, geheit d' Faaschtebounen eraus » qui signifie « Il y a de la joie dans votre maison, jetez les fèves de Carême dehors ». Bonbons, friandises et petits sous sont alors lancés par le couple. Pour symboliser le passage de cette joyeuse troupe dans leur maison, les mariés reçoivent un diplôme de la Commission des fêtes et partagent le verre de l'amitié. Chaque année une délégation de la Commission des fêtes sillonne les écoles du chef-lieu pour évoquer et perpétuer cette belle tradition arlonaise.



Le marché à la brocante d'Arlon a repris



Organisée par l'asbl Renaissance du Haut de la Ville dans le quartier historique d'Arlon, aux pieds de l'église Saint-Donat, sur la Grand Place, dans les ruelles et place des Chasseurs Ardennais, cette brocante réputée accueille chaque mois des dizaines d'exposants, venus de Belgique mais aussi des pays voisins, proposant des objets divers, des meubles, de la vaisselle, des livres,...

**Prochaines dates : les dimanches
5 avril, 3 mai, 7 juin, 5 juillet,
2 août, 6 septembre, 4 octobre,
1^{er} novembre**

Envie de donner un coup de main le jour de la brocante d'Arlon ?

Vous ne voulez pas vous engager chaque mois mais vous êtes prêt à apporter votre aide occasionnellement dans l'organisation de cet événement ?

N'hésitez pas à laisser un message privé sur la page Facebook Renaissance du Haut de la Ville ou à former le numéro suivant +32 494 12 93 84

2020 LES ARALUNAIRES



du 29.04
au 03.05

nouvelle vague · acid arab ^{di set} · jok'air
michel cloup duo & miossec · mezerg
le villejuif underground · dj marcelle
hervé · carlton jumel smith · los bitchos
madmadmad · yôkaï · sessa · zenobia
francky goes to pointe-à-pitre · echt!
bryan's magic tears · ouai stéphane
david numwami · saudade · tanaë · dka
bigger · pierres · milk tv · kuston beater
nikitch & kuna maze · ouistiti disco club

arlon est une scène
aralunaires.be



Avec la participation active de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Province de Luxembourg · Avec le soutien de la députation permanente et du département des affaires sociales, culturelles et touristiques de la Province de Luxembourg · Avec le soutien du Ministre Président et du Ministre du Tourisme · Editeur Responsable : Aralunaires/ASBL, 2, rue Zéogbe Gramme, 6700 Arlon

2020



42^{ème} CAVALCADE

12 • 13 • 14 • 15 MARS

CARNAVAL ARLON

COMPOSITION DU CORTÈGE

- 1 Demandez le programme
- 2 Société de Gilles et Paysannes : Les Fidèles Arlonais (B)
- 3 Le Comité des Anciens Princes et Princesses d'Arlon (B)
- 4 Chischtelärmer Aarwangen Clique - Subingen (CH)
- 5 Les " Zéléphants " de Bruay sur l'Escaut (F)
- 6 Le Couple Princier de Pétange, Frank 1^{er} et Caroline 1^{ère} (L)
- 7 Les Bas'Potes - Bastogne (B)
- 8 Klunskäpp - Houffelt (L)
- 9 Fuesclub Konterbont - Heffingen (L)
- 10 Désiré du Bois des Isles - Marbehan (B)
- 11 Los Tabascos - Halanzy (B)
- 12 Jeunesse Agricole - Arlon (B)
- 13 Aurélie 1^{ère} Marquise 2019 - Habay (B)
- 14 Les Stationautes - Martelange (B)
- 15 Le Grand Gédiwi de Bastogne (B)
- 16 Les Bisons de Recogne (B)
- 17 Beierkescht - Bascharage (L)
- 18 Landjugend Uewersauer (L)
- 19 François 1^{er}, Prince de Martelange et les Euphoriques (B)
- 20 Amicale des Princes de Martelange (B)
- 21 Herregäger Guggemisig Clique - Olte (CH)
- 22 Martelandelire - Martelange (B)
- 23 Les Holle Fra - Freylange (B)
- 24 Les Vikings - Lischert (B)
- 25 Landjugend Süden - Fingig (L)
- 26 Salva 1^{er} de Heinstert et les Siciliens (B)
- 27 Cigani Dornavsky de Ptuj (SLO)
- 28 Landjugend Zenter - Rollingen (L)
- 29 Jérôme 1^{er} Prince de Meix-Devant-Virton (B)
- 30 Show Parade Creutzwald (B)
- 31 Les Equinuts de Bastogne (B)
- 32 Les Arsouilles de Florenville (B)
- 33 Les Pointus de la Spetz Arlon (B)
- 34 Jean-Marc 1^{er} Prince de Virton (B)
- 35 Les Géants d'Arlon (B)
- 36 Les Anciens Petits Princes et Princesses d'Arlon (B)
- 37 Va Nex Könt Nex - Aubel (B)
- 38 Royale Fanfare Orphée - Stavelot (B)
- 39 Comité des Princes Carnaval Rochois (B)
- 40 Les Diables de Benonchamps (B)
- 41 Les Sangliers d'Arlon (B)
- 42 CDJ Sainte-Marie (B)
- 43 Les Lapins Roses avec DJ Art (B)
- 44 Stamminet Ronnen Dësch de Koerih (L)
- 45 Landjugend Furen (L)
- 46 CDJ Aix-sur-Cloie (B)
- 47 Demandez le programme
- 48 Société de Gilles et Paysannes : Les Fidèles Arlonais (B)
- 49 Le Comité des Anciens Princes et Princesses d'Arlon (B)
- 50 Chischtelärmer Aarwangen Clique - Subingen (CH)
- 51 Les " Zéléphants " de Bruay sur l'Escaut (F)
- 52 Le Couple Princier de Pétange, Frank 1^{er} et Caroline 1^{ère} (L)
- 53 Les Bas'Potes - Bastogne (B)
- 54 Klunskäpp - Houffelt (L)

42^e FESTIVITÉS CARNAVALESQUES D'ARLON

LES 12 • 13 • 14 ET 15 MARS 2020

LE JEUDI 12 MARS, À 18H :

Déguisement du Cerf Bramant au Square Astrid

LE VENDREDI 13 MARS, À 21H :

Grande Soirée déguisée avec le concours des plus beaux déguisements.

LE SAMEDI 14 MARS :

- 13H :** Rassemblement place Léopold et départ du cortège à 13h30
- 14H :** Bal costumé des Enfants au chapiteau de la Plaine des Manœuvres avec un spectacle pour les enfants à partir de 15h00 avec animation enfantine (gratuit)
- 14H :** Intronisation du Prince Carnaval à la place Léopold
- 15H :** Joyeuse entrée du Prince et de sa Cour dans les rues du centre
- 21H :** Grand Bal du Carnaval animé par la sono Breakout et DJ ART en attraction
- 21H :** Concert des musiques suisses à la place Didier, ensuite animation des cafés du centre-ville jusqu'à minuit.

Le Prince Mathéus 1^{er},
les princesses Victoria et
Noémie, la petite princesse
Inès et le petit prince Timéo



LE DIMANCHE 15 MARS, DÈS 14H30 :

42^e GRANDE CAVALCADE CARNAVALESQUE

1.800 participants, 53 groupes, chars et musiques

Un parcours identique à celui de 2019 pour la cavalcade du dimanche 15 mars 2020 : en raison des travaux de la rue Paul Reuter l'itinéraire du cortège débutera à l'avenue Nothomb. Les quelques 53 chars, groupes et musiques passeront par le square Albert 1er, la rue du xxv Août, Place Léopold, rue du Palais de Justice, Marché aux Légumes, Place Hollenfeltz, place Didier, rue de Diekirch, rue des Faubourgs, rue du Dispensaire et dislocation plaine des Manœuvres. Entrée à la cavalcade 5€,

enfant – de 12 ans gratuit

A chaque entrée payante : un badge du carnaval gratuit

A partir de 15h30, animation du chapiteau par la sono Breakout

A 20H00 : Rondeau Final et feu d'artifice par les Gilles et Paysannes d'Arlon « Les Fidèles Arlonais »

En soirée, bal sous le chapiteau de la plaine des Manœuvres

Renseignements www.arloncarnavalasbl.be

Tél 32 497 41 80 67



Les Rencontres
PHOTOgraphiques
D'Arlon

Le PALAIS

Place Léopold
ARLON

9 > 30

MAI

2020

Simon Vansteenwinckel - Platteland

Simon VANSTEENWINCKEL

Marguerite BORNHAUSER

Roland AVARD - Gil BAREZ - Alain BREYER -
Eric COURTET - Thibaut DERIEN - Véronique
EVRARD - Guy FOCANT - Thibaut FROEHLI -
Marianne GROOTECLAES - Benjamin
LEVAUX - Virginie LIMBOURG - Dorothee
MACHABERT - Manu MADELAINE - Philippe
MALAISE - Michel PETIT - RADIX : Christoph
MONTEBELLI & Borja CARSI - Anaëlle
REISER - Thierry SALMON - Evangelos
TSOUKNAKIS - Laure VOUTERS - Julien
WALLEMACQ - Nikos ZOMPOLAS

EPICCEUR : Le CPAS et la Croix Rouge d'Arlon ouvrent un nouveau pôle d'aide alimentaire

Le 3 février s'est ouvert un nouveau pôle d'aide alimentaire, EPICCEUR. Celui-ci est le fruit de la collaboration entre le CPAS et la Maison Croix-Rouge d'Arlon. Dans des locaux remis à neuf par le service technique du CPAS, les volontaires de la Croix-Rouge accueillent chaque matin les bénéficiaires.

Les locaux ont été repensés pour permettre une meilleure distribution de l'aide alimentaire. Un local d'accueil est à disposition des bénéficiaires, leur permettant d'attendre leur passage autour d'une tasse de café. Grâce à un subside du PLAN REGAL de la Région Wallonne, le CPAS a pu investir dans deux chambres froides (une positive et une négative). Celles-ci permettent d'entreposer plus de denrées, dans de meilleures conditions.

Au sein de ce nouveau pôle, les bénéficiaires peuvent trouver des aides alimentaires de divers organismes :

- les produits du Fonds Européen d'aide aux plus démunis (FEAD) qui sont distribués gratuitement (avec un quota en fonction de la composition de ménage) ;
- les invendus reçus des grandes surfaces ;
- les légumes du jardin social ;
- l'épicerie sociale.

Cette dernière permet aux bénéficiaires de retrouver des produits alimentaires et d'hygiène de première nécessité à moitié prix (comparativement aux prix pratiqués en grande surface). En fonction de la composition de ménage, chaque personne peut dépenser un certain montant par mois à l'épicerie sociale.

Qui peut fréquenter le pôle ?

En s'adressant au CPAS et sur base d'une enquête sociale, l'accès à ce nouveau service vous est délivré si vous remplissez la condition de revenus liés au seuil de pauvreté (voir encadré ci-dessous). La Croix-Rouge et le CPAS espèrent pouvoir aider une plus grande partie des personnes éprouvant des difficultés à s'alimenter sur notre commune.

Pour la Belgique, le seuil de pauvreté est un revenu annuel de 13.377 € net par an, soit 1.115 € net par mois pour un isolé, ou de 28.092 € net par an ou 2.341 € net par mois pour un ménage composé de deux adultes et deux enfants (<14 ans).

Attention le seuil de pauvreté varie en fonction de la composition de ménage.

Afin de déterminer si vous êtes sous le seuil de pauvreté, il est nécessaire de prendre rendez-vous avec un.e assistant.e sociale du CPAS d'Arlon.



INFOS PRATIQUES

ADRESSE : Rez-de-chaussée du bâtiment central du CPAS (caserne Léopold): 2i, rue Godefroid Kurth

HORAIRES : du Lundi au vendredi de 9h à 11h 30

POUR UNE BONNE ORGANISATION, N'OUBLIEZ PAS VOS SACS DE COURSES.



Partenariat Nord-Sud avec Bembereke (Benin) : bilan du plan à mi-parcours



Cela fait 10 ans maintenant que la Ville d'Arlon s'investit dans un partenariat Nord-Sud aux côtés de Bembereke, une ville du Bénin. A plusieurs reprises, des délégations arlonaises ont fait le déplacement afin de vérifier l'état d'avancement des différents projets menés sur place. Les progrès sont considérables. Le programme de coopération internationale communale (CIC) auquel la Ville d'Arlon adhère pour la période 2017-2021 est un instrument de la coopération belge au développement qui envisage la lutte contre la pauvreté sous l'angle spécifique du renforcement des capacités des institutions locales du Sud à prendre en charge leur propre développement, au travers de partenariats de commune à commune. Comme dans le Nord, ce renforcement du niveau local repose sur trois piliers indissociables:

- 1^{er} pilier : une bonne gouvernance politique;
- 2^e pilier : une administration efficace;
- 3^e pilier: une participation des citoyens dans le processus décisionnel.

Dans chaque pays, le Programme de CIC vise à appuyer un secteur de compétence communale particulier, identifié comme prioritaire par les communes partenaires pour la période concernée. Pour le Bénin, il s'agit de la gestion administrative locale en soutien aux politiques financières.

Les communes béninoises ayant participé aux précédentes phases de programmation du Programme de CIC, comme c'est le cas pour

Bembereke, partenaire de notre commune, disposent toutes d'un logiciel de gestion et d'une de base de données d'état civil grâce à l'encodage et la numérisation de plusieurs centaines de milliers d'actes.

Elles alimentent aujourd'hui celle-ci en continu et une proportion croissante d'actes d'état civil.

Fin 2019, la Ville d'Arlon a pris part à la plate forme d'évaluation du programme qui se déroulait durant une semaine à Cotonou au Bénin. Aux côtés des autres coordinateurs belges, Hélène Kergenmeyer, éducatrice de rue au service de prévention de la Ville, a pris part au groupe de travail. L'ensemble des partenaires a mené des réflexions sur la manière de poursuivre le programme pour lui assurer une bonne continuité. Une visite de terrain dans notre commune partenaire au Bénin est prévue durant le second semestre de 2020 pour réaliser un état des lieux notamment. L'objectif est aussi d'apporter un éclairage aux Arlonais sur la plus-value qu'apporte ce genre de partenariat et la manière dont les fonds fédéraux sont employés (8 millions d'euros pour la Région wallonne).



Lorsqu'il fait froid, le logement est calfeutré mais attention, il faut ventiler !

Pourquoi ? Pour évacuer l'humidité (respiration, cuisson, douches, ...) et les polluants CO₂, Composés Organiques Volatils, ...).

Risque ? Le phénomène le plus remarquable est lorsque l'humidité contenue dans l'air se dépose sous forme d'eau liquide (condensation) sur les parois les plus froides, souvent les coins et arrêtes. Si le phénomène se reproduit fréquemment, de petits champignons noirs peuvent se développer grâce à la présence de cette eau.

Principe ?

- Faire rentrer de l'air frais dans les pièces dites « sèches » (salon, salle à manger, chambre, ...).
- Assurer la circulation de l'air entre les pièces par des ouvertures de transfert sous ou dans le bas des portes.
- Extraire l'air « vicié » dans les pièces dites « humides » (Salle de bain, buanderie, cuisine, WC, ...).

Comment ?

En installant un système qui permet de maîtriser la ventilation afin d'obtenir une ventilation efficace tout en minimisant les pertes d'énergie.

En l'absence de système de ventilation, l'ouverture de toutes les fenêtres en oscillo-battant, quelques minutes, plusieurs fois par jour, est une solution pour ventiler correctement la maison mais est énergétiquement mauvais.

Un peu d'aide ? Les consultants du Guichet Énergie d'Arлон peuvent vous renseigner et, dans certains cas, se déplacer à votre domicile pour donner des conseils.

Pour plus d'informations : <https://energie.wallonie.be/servlet/Repository/fichesrenover-definitif-web-fiche10.pdf?ID=42118&saveFile=true>



GUICHET ENERGIE WALLONIE D'ARLON

ARLON

Rue Porte Neuve 20, 6700 ARLON

Tel : 063/24.51.00

guichetenergie.arlon@spw.wallonie.be

Ouvert du mardi au vendredi 9h-12h,
le mardi de 13h à 16h ou sur rendez-vous

energie.wallonie.be

PERMANENCE DÉCENTRALISÉE DU GUICHET D'ARLON

Martelange

Chemin du Moulin,
6630 MARTELANGE

le 2^{ème} jeudi du mois de 15h à 18h

Rossignol

1 Parc Naturel de Gaume
1 rue Camille Joset
6730 ROSSIGNOL

Le 3^{ème} vendredi du mois de 14h00 à 16h00,
uniquement sur RDV

Cimetières

Règlement dans les cimetières : être enterré six pieds sous terre...

L'expression « six pieds sous terre » date du XVI^e siècle. En effet, c'est environ à cette époque que des règles strictes commencent à être édictées pour ce qui concerne les inhumations des défunts dans les cimetières et notamment pour ce qui concerne la profondeur d'inhumation des cercueils. On estimait à cette époque que le défunt devait être inhumé à une profondeur de six pieds (+/- 180 cm) pour que les chiens ne viennent pas déterrer les os et pour que les maladies ne se propagent pas.

A notre époque, cette règle est toujours d'application bien qu'elle ne soit pas libellée de la même manière. En effet, le décret wallon Funérailles & Sépultures impose aux communes de respecter une profondeur d'inhumation des cercueils et des urnes cinéraires :

L'inhumation d'un cercueil l'est à au moins 150 cm de profondeur, l'inhumation d'une urne

cinéraire l'est à au moins 60 cm de profondeur. Comme nous venons de le voir, disposer d'un « caveau familial » ou d'une « sépulture de famille » n'est pas toujours synonyme de disposer d'une place dans le cimetière. En effet, si la profondeur est insuffisante, l'inhumation n'y sera pas autorisée. Notons également que depuis qu'est entré en vigueur le décret du 14 février 2019, les urnes cinéraires inhumées en pleine terre doivent obligatoirement être biodégradables. Autre changement notable : lorsqu'un cercueil doit être inhumé en caveau, il est obligatoire d'y placer une doublure en zinc avec soupapes de ventilation. Cette dernière obligation vise à ce que la décomposition du corps ne s'interrompe pas et puisse se réaliser dans les meilleures conditions possibles, notamment pour des raisons sanitaires lors des exhumations techniques et de confort.

Ce sujet vous intéresse ? Contactez Monsieur Lucien LAPLANCHE, Gestionnaire des cimetières, du lundi au vendredi de 9h à 16h au 0473 49 97 21 ou par courriel : lucien.laplanche@arlon.be .



Journées wallonnes de l'eau : découvrir Arlon autrement

1. Parcours de l'eau dans la nature : de la source à l'épuration de nos eaux usées.

Dimanche 29 mars de 9h30 à 12h. 3€ (gratuit pour les enfants). Réservation obligatoire
Balade en site particulièrement pittoresque. Le Glissisbour dans la vallée du Mühlenbach et la station d'épuration de Frassem

Organisateurs : Royal Office du Tourisme d'Arlon et Colette Malvaux, guide nature.

Lieu de rendez-vous : station d'épuration de Frassem.

Itinéraire conseillé : en venant d'Arlon : direction Diekirch-Ettelbruck-Rédange, après le panneau Frassem, descendre à droite, église à votre gauche, suivre le panneau Glissisbour, ensuite prendre la 1ère route à droite et descendre vers la station d'épuration.

Matériel à emporter : bottines ou chaussures de marche.

Réservation souhaitée : Colette Malvaux au 063/22.17.76 ou 0496/53.76.99.

2. L'arboretum et le lavoir du Glissisbour

Samedi 9 mai de 14h à 16h. 3€ (gratuit pour les - de 12 ans).
Balade commentée. Au départ de l'arboretum, nous partirons à travers bois jusqu'au lavoir puis reviendrons par le village.

Organisateur : Royal Office du Tourisme d'Arlon.

Lieu de rendez-vous : l'arboretum de Frassem (rue de la Scierie).

Matériel à emporter : bonnes chaussures adaptées à la météo.

Renseignements : Royal Office du Tourisme d'Arlon au 063/21.63.60.

3. L'eau : une éternelle richesse pour l'homme ? Aujourd'hui ? Hier ?

Samedi 21 mars de 14h15 à 17h15. 3€ (gratuit pour les enfants). Réservation obligatoire
Balade en deux temps : visite du site de la Grubermühle, la source qui alimente Arlon et visite du moulin de Beckerich nouvellement

restauré ainsi que son mécanisme.

Organisateurs : Royal Office du Tourisme d'Arlon et Colette Malvaux, guide nature.

Lieu de rendez-vous : Grubermühle, descendre à gauche juste avant l'ancienne frontière luxembourgeoise d'Oberpallen en venant d'Arlon.

Matériel à emporter : bottes ou chaussures de marche.

Réservation souhaitée : Colette Malvaux au 063/22.17.76 ou 0496/53.76.99.

4. Arlon au fil de l'eau.

Dimanche 22 mars de 14h à 16h. 3€ (gratuit pour les - de 12 ans).

Promenade virtuelle. Bien au chaud, grâce à la projection de photos anciennes ou récentes, nous partirons à la découverte des différents sites ayant un rapport avec l'eau : moulins, fontaines, piscines, patinoires, ...

Organisateur : Royal Office du Tourisme d'Arlon.

Lieu de rendez-vous : Rue des Faubourgs 2 à Arlon à l'Office du Tourisme.

Renseignements : Royal Office du Tourisme d'Arlon au 063/21.63.60.

5. Contes, légendes et ragots sur l'eau à Arlon

Samedi 14 mars de 14h à 16h. 3€ (gratuit pour les - de 12 ans).

Balade contée. Au départ du lavoir du Wäschbour, nous partirons via l'ancienne voie du tram jusqu'au moulin Lampach en longeant la Semois tout en évoquant les contes, légendes et ragots à propos de l'eau et des lieux d'eau.

Organisateur : Royal Office du Tourisme d'Arlon.

Lieu de rendez-vous : lavoir du Wäschbour rue de Bastogne à Arlon.

Matériel à emporter : bonnes chaussures adaptées à la météo.

Renseignements : Royal Office du Tourisme d'Arlon au 063/21.63.60.

6. Réserve naturelle de Heinsch, un site à découvrir et à comprendre

Dimanche 22 mars. Réservation obligatoire
Visite guidée à thèmes :

1. **La Biodiversité (Serge) :** rdv à 9h45 (départ : 10h) ou rdv à 15h45 (départ : 16h).

2. **Ecosystème, interaction avec l'homme (Sandrine) :** rdv à 8h45 (départ : 9h), ou rdv à 14h45 (départ : 15h).

3. **Visite et présentation du marais et de sa gestion et de l'itinéraire permanent en projet (Jean-Luc) :** rdv à 10h45 (départ : 11h) ou rdv à 13h45 (départ : 14h).

Organisateurs : Observatoire de l'Environnement et Natagora.

Lieu de rendez-vous : église de Heinsch.

Horaire précis : 8h45, 9h45, 10h45, 13h45, 14h45, 15h45.

Durée : 2h30 par visite à thèmes.

Matériel à emporter : bottes et éventuellement jumelles.

Réservation : <https://tinyurl.com/tm7wm42> ou 0475/87.10.76, 00352/621.307.429.



Contrôle qualité des déchets ménagers

IDELUX Environnement dispose d'une équipe de contrôleurs actifs sur le terrain. Chaque citoyen contrôlé reçoit un avis de passage. Les bons trieurs sont félicités et ceux qui ont commis des erreurs en sont avertis. L'objectif est évidemment d'augmenter l'efficacité du tri. L'équipe en charge des contrôles essaie autant que possible de privilégier les contacts directs avec les ménages qui sont plus porteurs. Depuis juin 2019, 1735 foyers ont pu être sensibilisés au tri des déchets.

Dans les erreurs fréquemment commises, nous retrouvons la présence de déchets compostables et d'emballages PMC dans les sacs gris (fraction résiduelle).



Arlon participe au Grand Nettoyage de Printemps !



Le Grand Nettoyage de Printemps revient les 26, 27, 28 et 29 mars prochains !

C'est désormais un rendez-vous incontournable pour tous les Wallons à l'approche des beaux jours ! Au vu du succès rencontré et pour mobiliser toujours plus de Wallons, la journée du jeudi a été ajoutée notamment pour impliquer plus de monde, en particulier les entreprises !

Rassembler un maximum de citoyens durant un week-end pour donner un coup d'éclat à leur rue, leur quartier, un parc ou un chemin de promenade en ramassant les déchets abandonnés : voilà l'objectif du Grand Nettoyage de Printemps ! Et c'est indéniable, l'envie d'agir des citoyens pour l'amélioration

de leur cadre de vie est bien réelle et ne fait que croître depuis 2015. L'année dernière, près de 163.000 Wallons se sont mobilisés !

La commune d'Arlon s'associe à nouveau au Grand Nettoyage de Printemps afin d'en faire, cette année encore, l'événement citoyen le plus mobilisateur de l'année en Wallonie.

Dans une optique de développement durable, il est demandé à tous les participants des éditions précédentes de réutiliser le matériel dont ils disposent encore (gilets, gants, sacs...) et de ne commander sur le site lors de l'inscription que ce dont ils ont réellement besoin. Pour les nouveaux venus, un kit de nettoyage composé d'une paire de gants, d'un gilet fluorescent et de sacs poubelles sera fourni gratuitement afin de rejoindre le mouvement lancé il y a 5 ans.

Vous aussi, vous souhaitez enfilez vos gants pour rendre votre cadre de vie plus propre et dire adieu aux déchets sauvages qui jonchent nos espaces publics ?

Créez une équipe et rendez-vous sur walloniepluspropre.be pour compléter votre formulaire



d'inscription. Cette inscription en ligne vous permettra d'indiquer vos coordonnées de livraison pour recevoir le matériel mais aussi d'informer votre commune des zones que vous allez cibler. Pour ceux qui ont déjà participé en 2019 et les Ambassadeurs de la Propreté actifs toute l'année, une procédure d'inscription simplifiée est mise en place. La clôture des inscriptions est fixée au 15 mars.

Pour plus d'informations :
www.walloniepluspropre.be
gnp@bewapp.be
[facebook.com/bewapp.asbl](https://www.facebook.com/bewapp.asbl)

La main dans le sac !

Le tri des déchets, une habitude bien ancrée ?

Oui, quoique... certains négligent encore le tri des déchets. Or, pour bien valoriser nos déchets, il est indispensable de bien les trier. Sachez-le, les sacs poubelles sont contrôlés dans notre commune. Voici la « piqûre de rappel » pour que vous n'ayez pas la mauvaise surprise de voir vos déchets rester sur place !

BIEN TRIER LES DÉCHETS

Les déchets résiduels et la matière organique sont valorisés séparément :

Déchets résiduels

> combustibles

Emballages en plastique non recyclables (pots de yaourt, barquettes de beurre, flacons de sauce, boîtes de plats préparés...), papiers alu, serviettes hygiéniques, poussières, cendres froides, litières...

Les déchets résiduels, c'est ce qu'il reste une fois que vous avez trié tous les autres déchets.

Matière organique

> énergie + compost

Restes de repas, épluchures, coquilles d'œufs, de noix, marcs de café et sachets de thé, essuie-tout, serviettes en papier, papiers gras...

BIEN UTILISER LES SACS

1. Triez correctement les déchets.
2. Pour bien utiliser votre sac bio :
 - emballez la matière organique dans des sacs à pain ou du papier journal ;
 - n'y mettez pas de déchets trop liquides ou trop chauds ;
 - laissez circuler l'air autour du sac ;
 - utilisez le sac maximum 2 semaines avant de le mettre à la collecte.
3. Limitez le poids des sacs à 20 kg max.
4. Emballez les déchets coupants et piquants.
5. Sortez vos sacs entre 20h, la veille et 7h (6h, en centre ville), le jour de la collecte.
6. Placez vos sacs bien visibles, en bordure de la voirie publique, devant votre habitation.

Bien trier les emballages recyclables

Les emballages recyclables n'ont rien à faire dans les sacs résiduels ou bio !
 BIEN TRIER, LA PLUSIEUR DES EMBALLAGES PEUVENT AVOIR UNE SECONDE VIE

En recyclant, nous économisons de l'énergie et des matières premières, nous évitons d'émettre des substances nocives et nous luttons contre le réchauffement planétaire.

Bouteilles et flacons en verre	→ → → Bouteilles en verre
Boîtes et emballages	→ → → Recyparc Pointe-à-pierre
Bouteilles en forme de plastique	→ → → Recyparc
Emballages métalliques	→ → → Recyparc
Cartons à boisson	→ → → Recyparc

Autres déchets recyclables
 CD/DVD, films en plastique, bouchons en liège...

Déchets dangereux
Déchets électroniques
Encombrants...

→ → → Recyparc
 Il existe plus de 30 filières dans les recyparc.
 Découvrez-les sur : www.idelux.be
 > Déchets
 > Trier mes déchets

Retrouvez aussi les consignes de tri, les dates de collectes et les horaires de votre recyparc sur www.idelux.be

Un réfectoire baigné de lumière pour les écoliers de l'école du Centre

Les autorités communales viennent tout récemment d'inaugurer le nouveau réfectoire de l'école du Centre, dont les travaux ont démarré il y a plusieurs mois. Au final, un réfectoire de 210m² (au lieu de 127 précédemment) hyper lumineux, accueillant et moderne pour recevoir chaque temps de midi 80 à 90 enfants, en deux services. Carine Lecomte, échevine de l'Enseignement, appelle de ses vœux que les temps de midi retrouvent leur place dans la vie scolaire, et que ces espaces de vie collective soient des moments de qualité, de détente, de santé au lieu de rester « un sujet sans propriétaire ». Environ 80% des enfants des écoles fondamentales de notre commune mangent à l'école à midi. C'est notamment pour cette raison que la Ville investit autant dans ses infrastructures. A l'école du centre, les travaux ont consisté en une rénovation et la création d'une rotonde vitrée. En parallèle, de légers travaux de réorganisation des cuisines et de rénovation du restaurant communal ont aussi été réalisés. Le nouveau réfectoire devient ainsi le lieu privilégié de l'apprentissage des goûts et des règles d'hygiène, de l'éducation aux saveurs. Le chef Sébastien Krafft et son équipe préparent 1.200 repas par jour destinés à l'ensemble des écoles communales. L'objectif est d'intégrer de plus en plus de produits bios en suivant au mieux les filières courtes.



Fermeture du Seylerhoff!

Dans la suite des travaux de réfection du chemin du Seylerhoff, la voirie a été transformée en chemin réservé; comme le montre la signalisation en place, seuls les piétons, cyclistes, cavaliers et engins agricoles peuvent y circuler.

La circulation des voitures y est donc interdite et, afin que cette signalisation soit respectée, une borne basse de 30 cm de haut a été installée au milieu du chemin: la hauteur a été déterminée en coopération avec les agriculteurs locaux, dont les tracteurs sauront passer par-dessus, mais empêchant toute voiture de franchir.

Cette borne sera parfaitement visible la nuit grâce à un poteau d'éclairage photovoltaïque, installé à cet effet.

Vœux communaux : le personnel mis à l'honneur

Dans son discours, le Bourgmestre a évoqué le dynamisme d'une commune qui « ne dort jamais ». Il revient sur les chantiers passés et en cours qui transforment le centre-ville et augmenteront son attractivité. Il souligne un sentiment d'appartenance bien présent chez les citoyens arlonais et les enjeux liés à la croissance démographique. Il est primordial d'anticiper aujourd'hui l'évolution de notre société dans tous les domaines possibles y compris celui de la mobilité. L'actualité catastrophique des derniers mois et les images reçues d'Australie sont des messages à entendre au niveau mondial. Il faut changer de cap.

Il conclut son message à l'attention du personnel communal: « Je dois vous redire toute la satisfaction que le Collège a à collaborer avec des équipes aussi motivées et professionnelles. Tous les jours, vous œuvrez à remplir la mission de service public qui est la nôtre et à servir l'intérêt général. C'est grâce à vous que nous pouvons mettre en œuvre notre politique ambitieuse pour notre commune. Sans votre travail, tout cela serait vain. Chaque personne, chaque service tient une place primordiale au sein de notre administration. Nous en sommes conscients et nous vous remercions encore pour votre engagement sans faille ».



Vœux à la police communale : le respect envers l'autorité disparaît progressivement

Lors de la cérémonie des vœux, le président de la zone de police, Vincent Magnus, a tenu à remercier l'ensemble des fonctionnaires de police pour leur travail au quotidien, qui s'effectue de plus en plus sous les huées et les quolibets. Garants de nos droits et libertés, ils sont les premiers à intervenir sur des situations délicates et la population ne se rend pas toujours bien compte des difficultés auxquels ils sont confrontés. Le Divisionnaire, Mickael Collini a abondé dans le même sens, ajoutant que tout cela était devenu supportable, bien qu'inacceptable : « Supportable tant que nous sommes soutenus par nos autorités administratives et judiciaires par beaucoup de citoyens silencieux, discrets, mais combien importants. C'est supportable parce que nous sommes solidaires dans l'adversité, que grâce à ces épreuves, un esprit de corps se renforce au sein de notre zone. C'est supportable parce que nous avons la satisfaction du devoir accompli, des reconnaissances quotidiennes, des sourires, des personnes soulagées, des lettres de remerciement ; c'est supportable parce que face à toutes ces insultes, il y a des gens, des hommes et des femmes qui, tous les jours et toutes les nuits, s'engagent pour le bien-être et la sécurité des autres (...) ».

Après avoir évoqué les statistiques de la zone, les autorités ont salué le départ à la retraite de deux policiers : Bernard Tabar et Patrice François. Le divisionnaire a évoqué leur carrière bien remplie grâce à quelques anecdotes. Sept membres du personnel ont également prêté serment : l'inspecteur principal Olivier Rousseau, les inspecteurs Alain Depienne, Guillaume Piron, Philippe Poncin, et Mmes Caroles Bayot, Caroline Mahillon et M. Thierry Robinet. 8 inspecteurs en formation ont été recrutés pour faire face à la pénurie de personnel dans notre zone. Il s'agit d'une première du côté francophone.



Fermetures exceptionnelles

En raison des longs week-end, certaines permanences du samedi sont supprimées : **les samedis 11 avril, 2 mai et 30 mai.**

Certaines démarches administratives peuvent être effectuées vis le guichet en ligne sur le site :

www.arlon.be

Conseil communal des enfants : prestation de serment



18 élèves de 5^e et 6^e année des différentes écoles d'Arlon ont prêté serment. Ils sont devenus « conseillers au Conseil communal des Enfants ». Les enfants aborderont différents sujets qui les concernent, notamment la Convention Européenne des Droits de l'Enfant. Il est aussi prévu qu'ils se rendent au centre pour réfugiés de Stockem, Visages du Monde .



Avis aux commerçants



INDEMNITÉS COMPENSATOIRES POUR LES COMMERÇANTS LÉSÉS PAR DES TRAVAUX SUR LA VOIE PUBLIQUE

Des travaux sur la voie publique de longue durée empêchent le bon déroulement de votre activité et réduisent votre chiffre d'affaire ?

En attendant un retour à la normale, la Wallonie vous propose une indemnité financière pour compenser la gêne occasionnée par cette situation ! Ces indemnités sont entrées en vigueur le 1^{er} septembre 2019.

De quoi s'agit-il ?

D'un mécanisme d'indemnisation forfaitaire des commerçants, indépendants ou des petites entreprises (moins de 10 travailleurs) dont l'accessibilité ou l'attractivité du site d'exploitation est perturbée à la suite de travaux sur la voie publique

Conditions :

- Être commerçant, entrepreneur, indépendant dont l'entreprise compte moins de 10 travailleurs
- Avoir son activité perturbée par un chantier qui empêche la clientèle d'accéder au site durant au minimum 20 jours consécutifs
- L'activité doit nécessairement impliquer un contact avec la clientèle
- Le site d'exploitation est entravé quand :

1. l'accès piétonnier au commerce impacté est fortement détérioré
2. l'accès au parking privé ou habituel (celui que les clients utilisent habituellement et à proximité immédiate) du commerce n'est pas accessible

Montant des indemnités :

100€/jour d'entrave avec un plafond de 6000€ d'indemnités (donc 60 jours d'entrave) par chantier.

Pour tout renseignement et/ou accompagnement :

- Pour les commerces de l'hyper centre-ville, prendre contact avec M. Aubry Lassance de l'asbl Arlon Centre-Ville au **063/24.56.85**
- Pour tous les commerces, prendre contact avec le secrétariat de l'ACIA au **063/22.47.97**

Carte de fréquentation du parc à conteneurs



Vous avez jusqu'au 30 juin pour déposer à l'hôtel de ville d'Arlon, à l'Accueil, votre carte de fréquentation du parc à conteneurs pour l'année 2019. Vous toucherez entre 10 et 15 € de prime suivant le nombre d'estampilles sur votre carte.

La ristourne sera accordée pour minimum 4 visites bimestrielles et maximum 6 visites bimestrielles au parc à conteneurs de la ville d'Arlon, réparties distinctement sur les mois de janvier à décembre 2019. La valeur de la prime unique par ménage sera ristournée sous forme de chèques commerces de 10 euros pour quatre cachets et d'un chèque de 15 euros pour plus de quatre cachets.

Arlon a besoin de vous pour l'inventaire du petit patrimoine populaire !



La ville d'Arlon a besoin de vous afin de réaliser le recensement du petit patrimoine populaire de la commune d'Arlon. Ce petit patrimoine regroupe tous les éléments appartenant au domaine public ou privé, visibles de l'espace public ou régulièrement accessibles au public, qui ne sont pas classés mais présentent un caractère patrimonial marqué ou qui sont extraordinaires. On y retrouve autant les croix et calvaires que les portes et balcons, en passant par les enseignes, réverbères, bornes frontières, arbres remarquables, monuments aux morts, nichoirs, panneaux décoratifs, vitraux, etc.

Vous trouverez la liste complète des éléments concernés sous le lien <https://agencewallonnedupatrimoine.be/proteger-le-petit-patrimoine-populaire-wallon/>

Si vous avez connaissance d'un élément qui correspond à cette description, nous vous invitons à relever ses coordonnées, le photographier et à le soumettre à petitpatrimoine@arlon.be avant le 15 mars 2020 ou à contacter **Maud Kirsch au Musée Gaspar au +32.63.600.654**. Il pourra alors peut-être rejoindre l'inventaire du Petit Patrimoine Populaire Wallon.



Déplacement du marché



Suite aux travaux des impétrants sur la Place Léopold et le Passage du Nord, le secteur textile du marché hebdomadaire du jeudi sera déplacé à partir du 19 mars 2020 dans les rues suivantes :

- Rue des Capucins,
- Rue de la Grand-Place
- Grand-Place
- Rue du Marché au Beurre
- Grand Rue

Les interdictions de stationner dans ces rues sera effective dès 04h le matin et jusque 15h. Les livraisons des commerces de ces rues seront possibles après 14h.

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter le placier au 063 245 621 ou 0494 829 769

Maison des associations : faites-vous connaître !



Arlon jouit d'une vie associative très riche. Les associations sont indispensables au développement du territoire et sont également très souvent complémentaires à l'offre publique. Ce sont des acteurs très importants et même indispensables dans la vie de la commune. Leurs diverses activités et projets s'inscrivent dans l'intérêt général.

Suite à ce constat, le Collège communal a décidé de créer un nouveau service communal, « La Maison des associations », et dans un souci de concertation avec toutes et tous, de mettre en place une Commission Communale de la vie associative (CCVA).

Vous avez des idées et surtout vous voulez faciliter le quotidien des nombreuses personnes investies dans les associations ? Rejoignez la commission. Nous serons heureux de vous accueillir et de réfléchir avec vous au développement de la vie associative de la commune.

Pour poser votre candidature :

- par courrier à l'adresse suivante :

Monsieur Didier LAFORGE, Echevin de la vie associative de la ville d'Arlon
8, rue Paul Reuter - B - 6700 ARLON

- ou encore via l'adresse mail :

catherine.clause@arlon.be toujours à l'attention de Monsieur l'Echevin.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter Mme Catherine Clause au numéro de téléphone suivant : 0474131897 ou Didier Laforge, échevin de la vie associative via son adresse mail didier.laforge@arlon.be

Une gagnante au quizz du commerce équitable !



Dans le cadre de la semaine du commerce équitable 2019, le comité de pilotage avait lancé un concours. Le lot a été remis à la gagnante qui a parfaitement répondu aux 6 questions du quizz ! Nous rappelons que la carte de l'équitable est toujours disponible chez les commerçants adhérents ainsi qu'à l'Office du Tourisme.

Contact : Stéphanie HINDLET – 063/245613 – stephanie.hindlet@arlon.be

Enquête publique du Plan Communal de Mobilité

Dans le cadre de l'enquête publique du Plan Communal de Mobilité, près de 150 personnes ont assisté à la réunion d'information qui s'est tenue le 13 février au Palais. Le temps de l'enquête a été prolongé pour permettre aux citoyens de s'exprimer. Elle est maintenant terminée et les

remarques récoltées seront très prochainement transférées à la Commission de mobilité; celle-ci, sur base des déjà nombreuses séances traitant du PCM en présence du bureau d'études et des remarques émises par les citoyens, transmettra son avis officiel sur le PCM au Collège. C'est

lui qui décidera, pour chaque remarque et en collaboration avec le bureau d'études, s'il est opportun de modifier le Rapport de synthèse; le document final sera alors transmis au Conseil pour approbation finale.

Le printemps à Arlon

Jusqu'au 19 avril 2020

Exposition "Pol Gavroy, l'art et la manière" | Musée Gaspar.

Jusqu'au dimanche 29 mars

Exposition "Printemps de la gravure" | Musée Gaspar.

Du jeudi 12 au dimanche 15 mars

Fêtes carnavalesques | Centre-ville

Du vendredi 13 au dimanche 22 mars

Exposition « Osmoz'art » | Au Palais.

Du samedi 14 au dimanche 29 mars

Journées Wallonnes de l'eau

Samedi 21 mars

Bourse aux jouets des fourmis z'ailees

Dimanche 22 mars

Bourse militaria | Hall Polyvalent

Jeudi 26 mars

Info professions | Hall Polyvalent.

Du vendredi 27 mars au dimanche 5 avril

Exposition de peinture « Métanoïa » | Hall Polyvalent.

Week-end des 28 et 29 mars

Salon des Brasseurs et Artisans locaux | Hall Polyvalent.

Dimanche 29 mars

Brocante de Sterpenich

Jeudi 2 avril

Palais du rire | Au Palais.

Dimanche 5 avril

Marché aux puces dans les rues du vieil Arlon
Randonnées Cyclo et VTT Arel Bësch | Espace Milan.
Marche ou Jogging : Les Arlonaises de l'Hiver | Waltzing.

Dimanche 19 avril

Visite guidée de l'exposition « Paul Gavroy (1931-1995), l'art et la manière » | Musée Gaspar.
Vide-dressing « Ladies First » | Hall Polyvalent.
Carnaval d'Heinsch

Du jeudi 23 avril au dimanche 3 mai

Exposition Royal Photon | Le Palais.

Du samedi 25 avril au dimanche 24 mai

Exposition « Atelier 321 – Acte IV » | Espace Beau Site.

Du mercredi 29 avril au dimanche 3 mai

Festival Aralunaires | Dans le centre-ville.

Marché bio: tous les vendredis de 16h à 20h | Espace Milan.

Marché : Tous les jeudis de 8h à 13h | Centre-Ville.

**Plus d'informations
www.arlon.be**

Un brin d'histoire

IL Y A 100 ANS, LA GRIPPE ESPAGNOLE

C'est en mars 1920, il y a tout juste un siècle, que fut signalé le dernier cas de grippe espagnole. L'épidémie devenue pandémie avait débuté deux ans auparavant.



Novembre 1918 : les troupes américaines entrent à Arlon avec la grippe espagnole dans leurs bagages.

Le matin du 4 mars 1918, un militaire américain nommé Albert Gitchell, cuisinier au camp de Funston au Kansas, se rend à l'infirmerie.

Il souffre de fièvre, maux de gorge et de tête. Il est le premier malade officiellement enregistré.

Avant midi, ils sont plus d'une centaine et il faut réquisitionner un hangar pour les accueillir

tous. Funston fournit des militaires à tous les autres camps des États-Unis et en envoie directement en France où le corps expéditionnaire US, commandé par le général Pershing, combat aux côtés des Alliés. Dès le mois d'avril 1918, la grippe se répand sur le champ de bataille européen. Elle contamine aussi bien les tranchées belges, françaises et britanniques, que les tranchées allemandes ! En mai, elle est présente sur tout le continent européen et se lance à la conquête du monde. La presse n'en parle pas. Censurée, elle doit maintenir le moral des troupes et des populations. La guerre est déjà si cruelle, inutile d'en rajouter. Mais l'Espagne est neutre et ses journaux rapportent avec précision les ravages causés par une nouvelle maladie baptisée "Le soldat napolitain". A Paris, on ignore tout des effets dévastateurs de la grippe dans les tranchées de Flandre et de Champagne. Quand les Parisiens apprennent que deux tiers des Madrilènes sont tombés malades, ils baptisent ce nouveau mal du nom de "grippe espagnole". Même le sous-secrétaire d'État à la Marine, Franklin Roosevelt, qui séjourne à Arlon début 1919, tombe malade alors qu'il rejoint New-York à bord du SS Leviathan. A son arrivée, il est débarqué sur une civière. Au début, la maladie n'est pas mortelle. Elle le devient à l'automne 1918. Au moment de l'armistice, c'est l'hécatombe. A Arlon comme ailleurs, les jeunes adultes âgés de 20 à 40 ans sont les plus touchés. La médecine est impuissante et les conditions de décès épouvantables marquent les esprits. En vingt-quatre mois, le virus infecte un habitant de la terre sur trois, soit un peu plus de 500 millions de personnes. Il en tue entre 50 et 100 millions, soit 2,5 à 5 % de la population mondiale. Cet écart reflète le manque d'informations sur la catastrophe en Afrique, en Asie et en Océanie. Une chose est sûre. La grippe espagnole a tué bien plus que la 1^{ère} guerre mondiale (17 millions de morts) et peut-être même la 2^e guerre mondiale (60 millions de morts) réunies. Aucun monument n'est érigé à la mémoire des victimes. Mais au sein de chaque famille, on se souvient d'un jeune oncle ou d'une jeune tante emportée à la fleur de l'âge. Les survivants de cette période sont à l'origine d'un premier baby-boom d'après-guerre.

Jean-Marie TRIFFAUX

